

BULLETIN D'ADHESION A VOILES TRADITIONNELLES EN BAIE DE VILAINE

Réservé à l'association
Catégorie :
N° d'adhérent :

ADHESION ANNUELLE INDIVIDUELLE : 1 bulletin d'adhésion par personne ou 1 bulletin pour plusieurs personnes vivant au même domicile.

Membre Sympathisant adulte (S) : 35€ - **Membre Sympathisant enfant moins de 16 ans (SE)** 15€

Membre Actif (uniquement pour personnes qui participent activement toute l'année à l'ensemble des activités) : 30€

ADHESION ANNUELLE « GROUPE PARTICULIERS : 1 bulletin d'adhésion par groupe

Membre «Groupe particuliers 1 journée» (G)

En mer ou en Vilaine, maxi 7 personnes : 245€ // En mer, maxi 10 personnes ou en Vilaine, maxi 15 personnes : 315€ // Dans le Golfe du Morbihan, maxi 16 personnes : 685€

Membre «Groupe particuliers 2 jours» (G)

En mer maxi 10 personnes : 650€ // En Vilaine, maxi 16 pers. : 650€ // Dans le Golfe du Morbihan, maxi 16 personnes : 1020€

→ Si vous prenez une adhésion « GROUPE » et que dans les personnes qui embarquent avec vous, certaines ont une adhésion individuelle, le montant de leur cotisation vous sera remboursé .

SI MÊMES COORDONNEES QU'EN 2020, POSSIBILITE DE METTRE UNIQUEMENT NOM, PRENOM, TYPE D'ADHESION, MOYEN DE PAIEMENT

1/ **Nom et prénom** :Entourez le type d'adhésion : A - S - SE - G

Adresse mail :Portable ou fixe :

2/ **Nom et prénom** :Entourez le type d'adhésion : A - S - SE - G

Adresse mail :Portable ou fixe :

3/ **Nom et prénom** :Entourez le type d'adhésion : A - S - SE - G

Adresse mail :Portable ou fixe :

4/ **Nom et prénom** :Entourez le type d'adhésion : A - S - SE - G

Adresse mail :Portable ou fixe :

→ Adresse principale :

Code Postal : Commune :

→ Adresse (résidence secondaire) :

Code Postal : Commune :

désire(nt) adhérer à l'association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine et atteste(nt) avoir pris connaissance des règles de navigation

Ci-joint un règlement de€ en chèque à l'ordre de V.T.B.V. - en espèces (Merci, d'entourez votre type de paiement)

SIGNATURE(S) :

Règles de navigation sur « Belle de Vilaine »
Belle de Vilaine est un bateau associatif. Il faut adhérer à l'association pour pouvoir embarquer à bord de Belle de Vilaine.
Les **cartes d'adhérents** sont nominatives et signées. Les personnes embarquées doivent les avoir en leur possession pour pouvoir naviguer.
Les adhérents désirant embarquer s'inscrivent, en fonction du **calendrier des sorties** de l'association.
La **destination et l'heure** de retour sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées par le skipper.
Les personnes devant embarquer se présentent au lieu désigné pour le départ **15 minutes** avant l'heure d'embarquement.
Le Président et le skipper sont autorisés à annuler une sortie sans préavis. En cas d'impossibilité pour le skipper de diriger le bateau, un équipier le remplacera.
Les objets d'art, de valeur, bijoux, titres, papiers et documents personnels sont déconseillés.
Belle de Vilaine est un navire **armé en plaisance**. Les personnes embarquées y naviguent sous leur propre responsabilité.
Pour les sorties en adhésion individuelle, chaque adhérent prévoit son repas et ses boissons (Sur les îles possibilité de pique niquer ou d'aller au restaurant).
Pour les sorties en adhésion de groupe, le groupe prévoit la restauration de l'équipage sauf avis contraire.
Vêtements chauds et tenue imperméable indispensables.

Association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine

Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS - 06 4775 52 32 - belledevilaine56190@gmail.com - http://www.belledevilaine.fr